

NOVA-AERIP (A)

SECTION I - IDENTIFICATION

IDENTIFICATEUR DE PRODUIT : NOVA-AERIP (A)

CODE PRODUIT : HK-C-1128-0-12

USAGE RECOMMANDÉ: Nettoyant pour drains moussants et éliminateur d'odeurs

RESTRICTIONS D'UTILISATION : Aucune connue.

NOM DE L'ENTREPRISE : CHEMSYN

ADRESSE DE LA SOCIÉTÉ: 485 Millway Avenue, CONCORD, ON L4K 3V4, CANADA

TÉLÉPHONE DE L'ENTREPRISE : 1-833-888-CHEM (2436)

TÉLÉPHONE D'URGENCE : 1-833-888-2436, du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h

SECTION II – IDENTIFICATION DES DANGERS

CLASSIFICATION: Gaz sous pression: Gaz liquéfié

Lésions oculaires: Catégorie 1

MENTION(S) DE DANGER : Danger : Contient du gaz sous pression; peut exploser s'il est chauffé. Provoque de graves lésions oculaires.

Ce produit contient le pourcentage suivant de produits chimiques dont la toxicité est inconnue : S.O.

CONSEILS DE PRUDENCE : Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. -Interdiction de fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou une autre source d'inflammation. Récipient sous pression: Ne pas percer ou brûler, même après utilisation. Protéger de la lumière du soleil. Ne pas exposer à des températures supérieures à 50 °C/122 °F. Conserver dans un endroit bien ventilé. Portez une protection oculaire. Si dans les yeux: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles cornéennes, si elles sont présentes et faciles à faire. Poursuivre le rinçage. Appelez immédiatement un centre antipoison ou un médecin.

SYMBOLE:



DANGERS NON CLASSÉS AILLEURS : S.O.

SECTION III – COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

INGRÉDIENT DANGEREUX	NUMÉRO CAS.	POUR CENT
Gaz de pétrole liquéfiés, sucrés	68476-86-8	5-10%
Alcools en C9-11, éthoxylés	68439-46-3	5-10%

SECTION IV - PREMIERS SOINS

YEUX: Rincer immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Retirez les lentilles cornéennes, si elles sont présentes et faciles à faire. Poursuivre le rinçage. Appelez immédiatement un médecin ou un centre antipoison.

INGESTION: Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas provoquer de vomissements à moins d'avis contraire de l'autorité médicale. Consultez un médecin. Ne donnez jamais rien par la bouche à une personne inconsciente.

INHALATION : Passer à l'air frais. Si la respiration est difficile, administrez de l'oxygène. Si vous ne respirez pas, administrez une respiration artificielle ou à tout signe de perte de conscience, consultez immédiatement un médecin.

PEAU: Lavez soigneusement à l'eau et au savon pendant 15 minutes. Enlevez immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Consultez un médecin si l'irritation persiste.

RISQUES AIGUS POUR LA SANTÉ: Un contact prolongé avec la peau peut provoquer une irritation. Provoque de graves dommages aux yeux. L'inhalation de brouillard ou de vapeurs peut provoquer une irritation respiratoire. L'ingestion peut provoquer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et de la diarrhée.

DANGERS CHRONIQUES POUR LA SANTÉ : Aucun connu.

NOTE AU MÉDECIN : Le traitement de la surexposition devrait viser le contrôle des symptômes et de l'état clinique.

SECTION V – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

MILIEUX EXTINCTEURS : Produit chimique sec, dioxyde de carbone, mousse et brouillard d'eau.

Fiche de données de sécurité NOVA-AERIP (A)

AGENTS EXTINCTEURS INAPPROPRIÉS: Jets d'eau ou ruisseaux.

PROCÉDURES SPÉCIALES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE : Porter un appareil respiratoire autonome approuvé par le NIOSH muni d'un masque complet fonctionnant en mode de demande à pression positive et de vêtements de protection complets pour le corps lors de la lutte contre les incendies. Utilisez de l'eau pulvérisée uniquement pour refroidir les contenants exposés.

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION : Contenu sous pression. L'exposition à des températures supérieures à 120 ° F peut provoquer un éclatement. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et d'autres sources d'inflammation.

PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX: Oxydes de carbone.

SECTION VI – MESURES DE REJET ACCIDENTEL

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE : Voir la section VIII pour connaître l'équipement de protection individuelle approprié.

DÉVERSEMENT: Absorber avec des matériaux incombustibles comme la vermiculite, le sable ou la terre. Placer les déchets dans des contenants appropriés pour l'élimination des déchets. Les petites libérations peuvent être essuyées avec du matériel d'essuyage.

ÉLIMINATION DES DÉCHETS: Éliminez conformément aux réglementations locales, étatiques et fédérales. Ne pas réutiliser, percer ou incinérer le contenant. Envelopper le conteneur et le placer dans la collecte des ordures.

STATUT DE L'ACRC : Les déchets doivent être entièrement caractérisés avant d'être éliminés (40 CFR 261).

SECTION VII – MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

MANUTENTION ET ENTREPOSAGE : N'utilisez pas ou ne stockez pas à proximité de chaleur, de flammes nues ou d'autres sources d'inflammation. Portez un équipement de protection individuelle approprié lorsque vous utilisez ce produit. Évitez tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. N'inhalez pas de brouillard ou de vapeur. Ne pas utiliser ou entreposer avec des oxydants puissants. Protéger de la lumière du soleil. Conserver dans un endroit bien ventilé. Ne pas exposer à des températures supérieures à 50 °C/122 °F. Récipient sous pression: Ne pas percer ou brûler, même après utilisation. Conserver dans un endroit frais et sec. Se laver soigneusement les mains après manipulation.

AUTRES PRÉCAUTIONS: Tenir hors de la portée des enfants. Lisez et suivez le mode d'emploi sur l'étiquette du produit. Ils sont le meilleur guide pour utiliser le produit de la manière la plus efficace. L'étiquette vous donne également les précautions de sécurité nécessaires pour protéger votre santé.

INCOMPATIBILITÉ: Agents oxydants forts.

SECTION VIII – CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

INGRÉDIENT DANGEREUX	OSHA PEL	ACGIH TLV
Gaz de pétrole liquéfiés, sucrés	Non établi	1000 ppm
Alcools en C9-11, éthoxylés	Non établi	Non établi

CONTRÔLES TECHNIQUES / VENTILATION : Ventilation générale adéquate.

PROTECTION RESPIRATOIRE: Non requis avec une utilisation normale. En cas de vapeur ou d'irritation, utilisez un appareil respiratoire approuvé par le NIOSH/MSHA.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE : Lunettes de sécurité/lunettes de protection.

MESURES SUPPLÉMENTAIRES : Porter des vêtements de protection pour éviter tout contact répété ou prolongé avec le produit. Ne touchez pas les yeux lors de l'utilisation de ce produit. Se laver soigneusement les mains à l'eau et au savon après utilisation.

SECTION IX - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE: Mousse blanche.

ODEUR: Vert printanier.

SEUIL D'ODEUR : S.O.

pH: 9,8 - 11,8.

POINT DE FUSION T / POINT DE CONGÉLATION: 32 ° F (0 ° C).

POINT D'ÉBULLITION INITIAL ET PLAGE D'ÉBULLITION : > 100 °C (212 °F).

POINT D'ÉCLAIR: N / D

TAUX D'ÉVAPORATION : < 0,8 (lent).

INFLAMMABILITÉ (solide/gaz) : Non considéré comme un aérosol inflammable ou un aérosol extrêmement inflammable par l'OSHA (29CFR 1910.1200).

LIMITES SUPÉRIEURES/LOWER D'INFLAMMABILITÉ OU D'EXPLOSIVITÉ:

LIMITE INFÉRIEURE D'INFLAMMABILITÉ: N/D

Fiche de données de sécurité NOVA-AERIP (A)

LIMITE SUPÉRIEURE D'INFLAMMABILITÉ: N/D
LIMITE D'EXPLOSIVITÉ INFÉRIEURE (%): S.O.
LIMITE D'EXPLOISVE SUPÉRIEURE (%): N/D
PRESSION DE VAPEUR (MM Hg): N / D
DENSITÉ DE VAPEUR (AIR = 1): N / D
DENSITÉ RELATIVE (H₂O = 1): 0.98 - 1.01 @ 77 °F (25 °C).
SOLUBILITÉ (IES): N/D
COEFFICIENT DE PARTAGE: N-OC TANOL / EAU (K_{ow}): N / J
TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION: N / D
TEMPÉRATURE DE DÉCOMPOSITION: N/J
VISCOSITÉ: N/D

SECTION X – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

RÉACTIVITÉ : Aucune connue.
STABILITÉ CHIMIQUE: Stable.
RÉACTIONS DANGEREUSES POSSIBLES : Aucune n'est connue.
CONDITIONS À ÉVITER: Températures supérieures à 122 ° F et sources d'inflammation. Évitez les matériaux incompatibles.
MATIÈRES INCOMPATIBLES: Agents oxydants puissants.
PRODUIT DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX S : Aucun connu.

SECTION XI – RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

INFORMATIONSSCIENTIFIQUES : **Alcools en C9-11, éthoxylés** (68439-46-3) : DL₅₀ (voie orale, rat) 1,4 g/kg ; DL₅₀ (Dermal, Lapin) > 5 g/kg. **n-butane** (106-97-8): CL₅₀ (inhalation, rat, 4h) 30957 mg/m³. **Propane** (74-98-6) : CL₅₀ (inhalation, rat, 4h) 658 mg/L.
VOIES D'ENTRÉE : Yeux, inhalation, peau
YEUX: Provoque une irritation, une rougeur, des larmoiements, des douleurs.
INGESTION : Il ne s'agit pas d'une voie d'exposition prévue. Peut provoquer une irritation gastro-intestinale, des nausées.
INHALATION: Peut causer une irritation des voies respiratoires.
PEAU: Peut causer une irritation avec un contact prolongé ou répété.
ÉTAT PATHOLOGIQUE AGGRAVÉ : Les troubles préexistants des yeux seront aggravés par une surexposition.
RISQUES AIGUS POUR LA SANTÉ: Un contact prolongé avec la peau peut provoquer une irritation. Provoque de graves dommages aux yeux. L'inhalation de brouillard ou de vapeurs peut provoquer une irritation respiratoire. L'ingestion peut provoquer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et de la diarrhée.
DANGERS CHRONIQUES POUR LA SANTÉ : Aucun connu.
CANCÉROGÉNÉCITÉ: OSHA: Non ACGIH: Non NTP: Non CIRC: Non AUTRE: N/A

SECTION XII – INFORMATION ÉCOLOGIQUE

ÉCOTOXICITÉ: Nocif pour la vie aquatique avec des effets à long terme. **Alcools en C9-11, éthoxylés** (68439-46-3) : CL₅₀ (*Pimephales promelas*, 96h) ≥ 6 - ≤ 12 mg/L; EC₅₀ (*Daphnia magna*, 48h) ≥ 2,9 à ≤ 8,5 mg/L.
PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ: Ce produit est biodégradable.
POTENTIEL BIOACCUMULABLE : Les composants de ce mélange peuvent se bioaccumuler dans les organismes aquatiques.
MOBILITÉ DANS SOL : Ce produit est mobile dans le sol.
AUTRES EFFETS INDÉSIRABLES : Aucun n'est connu.

SECTION XIII – CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

ÉLIMINATION DES DÉCHETS: Éliminez conformément aux réglementations locales, étatiques et fédérales. Ne pas réutiliser, percer ou incinérer le contenant. Envelopper le conteneur et le placer dans la collecte des ordures.
STATUT DE L'ACRC : Les déchets doivent être entièrement caractérisés avant d'être éliminés (40 CFR 261).

SECTION XIV - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT: Aerosols, Ltd. Qté.
CLASSE/DIVISION DE DANGER : 2.2
NUMÉRO ONU/NA : UN1950
GROUPE D'EMBALLAGE : S.O.

**Fiche de données de sécurité
NOVA-AERIP (A)**

EXPÉDITION AÉRIENNE

DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT: Aérosols ininflammables.

CLASSE/DIVISION DE DANGER : 2.2

NUMÉRO ONU/NA : UN1950

GROUPE D'EMBALLAGE : S.O.

EXPÉDITION PAR VOIE D'EAU:

NAVIRE (OMI/IMDG)

DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT: Aérosols.

CLASSE/DIVISION DE DANGER : 2.2

NUMÉRO ONU/NA : UN1950

GROUPE D'EMBALLAGE : S.O.

DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT EAU : S.O.

SECTION XV - RENSEIGNEMENTS RÉGLEMENTAIRES

STATUT DE LA TSCA: Tous les hémicals c sont répertoriés ou exemptés.

CERCLA (COMPREHENSIVE RESPONSE COMPENSATION AND LIABILITY ACT) : Nitrite de sodium (7632-00-0)

Quantité à déclarer = 100 livres. Quantité à déclarer d'hydroxyde d'ammonium (1336-21-6) = 1 000 livres.

SARA 311/312 CATÉGORIES DE DANGER : Gaz sous pression. Lésions oculaires graves ou irritation oculaire.

INGRÉDIENTS DÉCLARABLES en vertu de la LEP 313 : Ce produit ne contient aucun composant chimique dont le numéro CAS est connu qui dépasse le seuil (de *minimis*) de déclaration établi par l'article 313, titre III, de la LEP.

LOI SUR L'EAU SAINE : Aucune.

RÉGLEMENTATION DE L'ÉTAT: Californie Proposition 65: Aucune.

RÉGLEMENTATION INTERNATIONALE: Aucune information disponible.

COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS (COV) : 8 %

NFPA SANTÉ:

2

HMIS HEALTH:

2

INFLAMMABILITÉ NFPA:

1

HMIS INFLAMMABILITÉ:

1

RÉACTIVITÉ NFPA :

0

RÉACTIVITÉ HMIS :

0

NFPA AUTRE:

Aucun

HMIS PROTECTION:

A

SECTION XVI - AUTRES RENSEIGNEMENTS

PRÉPARATION PAR: Département technique

DATE DE PRÉPARATION : 01/09/2019

DATE DE RÉVISION: 30/01/2023

S.O. = Sans objet; S.O. = Non déterminé

AVERTISSEMENT: Au meilleur de notre connaissance, les informations contenues dans ce document sont exactes. Cependant, il n'y a aucune prise en charge de l'exactitude ou de l'exhaustivité des informations contenues dans ce document. La détermination finale de la pertinence de tout matériel relève de la seule responsabilité de l'utilisateur. Tous les matériaux peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisés avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits ici, nous ne pouvons pas garantir qu'il s'agit du seul danger existant. Les informations contenues dans cette FDS ont été obtenues à partir de sources actuelles et fiables; cependant, les données sont fournies sans aucune garantie, expresse ou implicite, quant à leur exactitude ou leur exactitude. Étant donné que les conditions de manipulation, d'entreposage et d'élimination de ce produit sont indépendantes de la volonté du fabricant, celui-ci ne sera pas responsable des pertes, blessures ou dépenses découlant d'une mauvaise utilisation des produits. Aucune garantie, expresse ou déduite, concernant le produit décrit dans la présente FDS ne doit être créée ou introduite par une déclaration dans cette FDS. Divers organismes gouvernementaux peuvent avoir des réglementations spécifiques concernant le transport, la manipulation, le stockage, l'utilisation ou l'élimination de ce produit quine sont pas couverts par cette FDS. L'utilisateur est responsable de la conformité totale.